

**8 mars 2025 : Journée internationale  
des  
Droits des Femmes**



**Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et  
autonomisation**

*Le 8 mars 2025, rejoignez-nous pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes qui aura pour thème « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ».*

*Le thème de cette année appelle à des actions qui peuvent libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes, et augurer d'un avenir aux couleurs féministes où personne ne sera laissé de côté. L'autonomisation de la prochaine génération, à savoir les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes, est au cœur de cette vision qui consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement durable.*

Parmi les domaines critiques de la vie des femmes, l'éducation, la santé, la paix, la participation politique, l'autonomisation économique, les médias, et **surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles** restent à prioriser tels que souligné par *ONU-Femmes France*.

*Selon cet organisme malgré des progrès significatifs en matière de droits des femmes depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing en 1995, le monde est confronté à des crises nouvelles et cumulées et à un recul des droits.*

*En cette Journée internationale des droits des femmes, unissez-vous à ONU Femmes pour marcher avec détermination en faveur des droits des femmes. Le monde ne peut pas se permettre un retour en arrière.*

*La thématique 2025*

Selon <https://www.education.gouv.fr/journee-internationale-des-droits-des-femmes-11900>, la Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elle a été officialisée par les Nations unies en 1977.

La Journée internationale des droits des femmes 2025 aura pour thème "***pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation***".

### ***Une journée d'action et une politique publique au sein des établissements scolaires***

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes.

**Le code de l'éducation** rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. *Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence.*

Les établissements sont invités à inscrire cette problématique dans leur règlement intérieur et à mettre en place, dans le cadre des **comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**, des actions de sensibilisation et de formation dédiées. Les écoles, collèges et lycées sont également incités à nouer des partenariats, notamment avec des acteurs du monde économique et professionnel ou du secteur associatif, pour développer des projets éducatifs autour de l'égalité.

**Journée du 8 mars**  
**un numéro spécial du *Café pédagogique***  
par

*Djéhanne Gani*

*Le Café pédagogique, 7 mars 2025*

*Se mobiliser le 8 mars pour l'égalité femmes-hommes, pour l'éducation à l'égalité et pour l'égalité professionnelle.*

*Et si l'égalité venait par la revalorisation de métiers majoritairement exercés par les femmes, comme le métier de professeur.e et tous les métiers ? Si le ministère de l'Éducation nationale pouvait donner le ton, devenir pilote et un modèle dans ce chantier d'éducation à l'égalité, histoire d'aligner théorie à enseigner et*

*pratique professionnelle. D'ailleurs... la revalorisation salariale est une des urgences d'un métier en crise et déserté. **S'il fallait encore le rappeler...***

## **Un rapport de la Cour des Comptes accablant**

*« Les inégalités entre les femmes et les hommes, de l'école au marché du travail » titrait le rapport de la Cour des comptes il y a quelques semaines. Le rapport de la Cour des comptes du 27 janvier 2025 épinglait la « volonté d'affichage politique » de la politique d'égalité femme-homme, parlant d'un « un portage politique en trompe-l'œil et d'un pilotage interministériel défaillant ». Selon les rapporteurs, l'égalité entre les filles et les garçons est « partout et nulle part », malgré des crédits ayant presque triplé depuis 2017, et « nécessite un portage politique plus fort ». Le rapport souligne le paradoxe suivant : **« Plus diplômées que les hommes, les femmes n'accèdent pourtant pas aux postes et aux métiers les mieux considérés et les plus rémunérateurs ».***

## **L'égalité dans l'Éducation nationale : peut mieux faire**

Au chapitre des inégalités salariales, l'Éducation nationale n'est pas une exception avec une représentation inégale des femmes dans les postes de direction, des temps partiels et des emplois précaires davantage pour les femmes. Les défis ne manquent pas pour le ministère de l'Éducation nationale. Les femmes perçoivent en moyenne 10 % de moins que les hommes. Elles ont non seulement moins accès aux fonctions de direction comme à l'agrégation, mais elles ont moins de

primes, moins d'heures supplémentaires, moins de part de pactes. Elles sont également plus représentées dans les emplois plus précaires ou de catégories inférieures. Les AESH sont à 93% des femmes.

## **Des défis nombreux pour le ministère de l'Éducation nationale**

Autocensure des filles, orientation genrée des filles et des garçons que la réforme du baccalauréat a encore accentuées en 2018 restent des freins à l'égalité femme-hommes.

Les garçons réussissent mieux en mathématiques dès le CP, les choix d'orientation restent empreints de stéréotypes et ont des effets sur les métiers et responsabilités futurs.

Selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « la part des femmes inscrites dans les filières universitaires de lettres et sciences humaines est de 70 %, contre 44 % dans les formations scientifiques. Seulement 29 % suivent des formations d'ingénieurs. Cependant, elles sont 67 % dans les formations de santé et 66 % en sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers » en 2022-2023.

## **Les attaques réactionnaires qui menacent l'égalité femmes - hommes et les droits des femmes**

Et tout cela, c'est sans compter les attaques réactionnaires contre les droits des femmes qui menacent l'égalité à travers le monde avec la montée de l'extrême-droite. En France, également, les attaques et idéologies conservatrices et réactionnaires remettent en question l'égalité comme l'ont

mis en lumière les attaques contre le programme d'EVARS. Un communiqué intersyndical (FSU, CGT, UNSA, SGEN-CFDT, SUD) dénonce la « progression des idées masculinistes qui menacent [les] droits et le féminisme qui détourne [les] luttes à des fins xénophobes, racistes et LGBTphobes ».

Or, à la vue des chiffres des enfants victimes de VSS, ou encore des enfants exposés aux images pornographiques, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité apparaît plus que jamais nécessaire. La question de l'égalité, de la lutte contre les VSS et le sexisme est un enjeu de société, une question culturelle, de vie en société entre les hommes et les femmes, comme l'a mis en lumière le procès Pélicot ou le montre de manière plus ordinaire et quotidienne la répartition des tâches domestiques. Ou encore le choix des mères plus que de celui des pères pour s'occuper des enfants à leur naissance, comme le montrent leurs carrières ou l'écart des salaires, avec des effets tout au long de la vie, avec des pensions inférieures pour les femmes.

**Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation**

<https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/journee-internationale-droits-femmes-theme-2025>

Le 8 mars 2025, rejoignez-nous pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes qui aura pour thème « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ».

Le thème de cette année appelle à des actions qui peuvent libérer les chances, le pouvoir et l'égalité des droits pour toutes les femmes, et augurer d'un avenir aux couleurs féministes où personne ne sera laissé de côté. L'autonomisation de la prochaine génération, à savoir les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes, est au cœur de cette vision qui consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement durable.

## **2025 : 30e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing**

L'année 2025 sera décisive dans la quête de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le monde, car elle marquera le 30e anniversaire de la [Déclaration et du Programme d'action de Beijing](#). Adoptés par 189 États lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995 à Beijing, en Chine, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing demeurent le cadre le plus **progressiste** et le plus largement approuvé au niveau international en faveur des droits des femmes et des filles.

Le **programme d'action** sert toujours à orienter les politiques, les programmes et les investissements qui ont un impact sur des domaines critiques de notre vie, tels que l'éducation, la santé, la paix, la participation politique, l'autonomisation économique, les médias, et surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est urgent de régler ces questions, et d'aborder en priorité celles relatives à la justice climatique et au rôle



incontournable des technologies numériques, car cinq ans à peine nous séparent de l'échéance des Objectifs de développement durable.

*Ce 30e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing* coïncide avec une crise sécuritaire croissante et d'autres qui ne font que s'aggraver, minant la confiance dans la démocratie et provoquant un rétrécissement de l'espace civique. **L'année dernière, 612 millions de femmes et de filles ont vécu la réalité brutale des conflits armés, soit une augmentation inquiétante de 50 % en seulement une décennie.**

### **Trois domaines d'action prioritaires**

Lancé sous la bannière de la campagne mondiale d'ONU Femmes pour marquer le 30e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le thème de la Journée internationale des droits des femmes 2025 « Pour TOUTES les femmes et les filles », est un cri de ralliement incitant à prendre des mesures dans trois domaines clés :

- 1. Faire avancer les droits des femmes et des filles : lutter sans relâche pour l'ensemble des droits humains des femmes et des filles, en agissant contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'exploitation.**
- 2. Promouvoir l'égalité de genre : éliminer les obstacles systémiques, démanteler le patriarcat, défier les inégalités bien ancrées et élever la voix des femmes et**

*des filles marginalisées, ainsi que celle des jeunes, pour garantir leur inclusion et leur autonomisation.*

**3. Favoriser l'autonomisation :** *redéfinir les structures de pouvoir en assurant un accès inclusif à l'éducation, à l'emploi, aux fonctions de direction et aux espaces décisionnels. Prioriser les possibilités offertes aux jeunes femmes et aux filles de diriger et d'innover.*

Inciter les médias, les chefs d'entreprises, les responsables gouvernementaux, les dirigeants communautaires, la société civile et les jeunes, et d'autres personnes influentes à agir dans vos communautés. Inviter vos dirigeants à prendre des mesures et à miser sur l'avancement des droits des femmes et l'égalité de genre. Partager des récits et des messages sur les plateformes numériques à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes pour susciter le dialogue et pousser à l'action.

**Ensemble, nous pouvons être la génération qui comblera le fossé pour parvenir à l'égalité de genre.**

### ***Agenda des droits des femmes***

**La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont redéfini l'agenda des droits des femmes.**

**1. Protection juridique.** [Avant 1995, seuls 12 pays avaient adopté des sanctions légales contre les actes de](#)

violence domestique. Aujourd'hui, 1 583 textes législatifs sont en vigueur dans 193 pays, dont 354 concernent spécifiquement la violence domestique. Ces lois représentent un refus collectif de tolérer les abus et l'impunité.

1. **Accès aux services.** Le Programme d'action de Beijing exigeait la mise en place de services essentiels tels que des abris, une aide juridique, un appui thérapeutique et des soins de santé pour les survivantes de violences. L'offre de ces services s'est multipliée à l'échelle mondiale, en accordant une planche de salut à d'innombrables femmes et filles.
2. **Engagement des jeunes.** L'agenda de Beijing a inspiré une nouvelle vague de jeunes féministes qui animent maintenant des mouvements pour la justice de genre, en tirant parti des plateformes numériques et en soutenant l'activisme pour l'égalité.
3. **Évolution des normes sociales.** L'accord adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes a donné naissance à de nombreux mouvements pour les droits des femmes dans le monde entier, qui remettent en question les stéréotypes, les idées et les pratiques préjudiciables, et ouvrent la voie à des politiques, des lois et des institutions en faveur de l'égalité de genre.
4. **Participation des femmes à la paix.** Le Programme d'action de Beijing soulignait la nécessité d'accroître la participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux du processus de prévention ou de règlement des conflits, y compris celui de la prise de décisions. Aujourd'hui, 112 pays disposent d'un plan d'action

[national sur les femmes, la paix et la sécurité](#), soit une augmentation significative par rapport à 2010 où il n'y en avait [que 19](#). Ces plans d'action nationaux ont été essentiels pour faciliter la participation des femmes à la consolidation de la paix et au relèvement post-conflit, pour leur permettre d'accéder à postes de responsabilité et ouvrir la porte à de nouvelles lois visant à lutter contre la violence sexuelle pendant les conflits.

*Malgré des progrès significatifs en matière de droits des femmes depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing en 1995, le monde est confronté à des crises nouvelles et cumulées et à un recul des droits.*

*En cette Journée internationale des droits des femmes, unissez-vous à ONU Femmes pour marcher avec détermination en faveur des droits des femmes. Le monde ne peut pas se permettre un retour en arrière.*